

19 juin 2019 / Numéro 458

fenêtres s/ cours

actu

Loi Blanquer, mouvement,
circulaire de rentrée... on est là!

Le journal du SNUipp-FSU

Numérique

***Et pour quelques
octets de plus***



grand angle
**Rural : mort des
services publics**

reportage
**Le plastique,
pas fantastique**



MERCI AUX RAMASSEURS DE BALLE

En se mettant au service du jeu,
ils se sont mis au service des autres !

Grâce à GMF, ils ont été 120 jeunes licenciés FFR
à se mettre au service des phases finales
du TOP 14 et de la PRO D2.



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC

[#AuServiceDuJeu](#) – [#AuServiceDesAutres](#)

Suivez ASSURÉMENT RUGBY   

12 **dossier**

Et pour quelques octets de plus

Ne jurer que par le numérique, c'est oublier la question de l'équipement de toutes les écoles qui est loin d'être résolue. De nombreuses questions restent posées quant à sa contribution à la réussite de tous les élèves.



©Millierand/NAJA

éditorial

Imposer d'autres choix

Le printemps de mobilisations tous azimuts des enseignantes et enseignants des écoles, rejoints par les parents d'élèves, aura permis la mise en échec du ministre dans sa volonté de créer des établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux (EPLSF) et fait disparaître les mesures régressives voulues par le Sénat, notamment sur la direction d'école. Il aura également permis de remettre la question de l'école au centre du débat public, l'école que nous voulons et dont nous



©Mira/NAJA

MÊME SI LA LOI EST FINALEMENT ADOPTÉE, ELLE N'EN RESTE PAS MOINS REJETÉE MASSIVEMENT

avons besoin pour réduire drastiquement les inégalités scolaires. Même si la loi Blanquer est finalement adoptée, elle n'en reste pas moins rejetée massivement. Comme l'est l'ensemble de la politique éducative de ce gouvernement, entre des injonctions verticales niant notre professionnalité et une gestion technocratique des personnels avec les nouvelles procédures du mouvement.

Face à ce projet d'une école à plusieurs vitesses, de dérive managériale, d'enseignant-es réduits à un rôle d'exécutant, de salaires au « mérite », de fortes dégradations des retraites... imposons d'autres choix.

D'autres choix pour l'école comme pour la société. D'autres choix pour les personnels des écoles. D'autres choix qui mettent en avant la démocratisation de la réussite de tous les élèves, la reconnaissance de la professionnalité enseignante dans le travail comme dans les salaires, un tout autre partage des richesses, des réponses sérieuses aux enjeux climatiques... D'autres choix pour l'avenir à imposer ensemble !

ARNAUD MALAISÉ

5 **L'enfant**

Les utiles colonies de vacances

6 **actu**

Nous on est là !
8/ Mouvement, toujours la pagaille
9/ Salaires enseignants, la France toujours mal placée

10 **grand angle**

Quand l'État choisit la voie de garage



21 **métier&pratiques**

Décryptage: Évaluations, comment ? pourquoi ?
24 L'impact des aides à l'enseignement
26 Le plastique, c'est pas fantastique / 28 Portrait : conseillère pédagogique / 29 Questions & réponses

30 **lire/sortir!**

Vers les grands espaces



32 **société**

Vers une retraite à 64 ans ?

34 **interview**

Béatrice Mabilon-Bonfils
« C'est quoi les sciences de l'éduc ? »

FENÊTRES SUR COURS Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:**

Régis Metzger **RÉDACTION:** Francis Barbe, Lilia Ben Hamouda, Laurent Bernardi, Mathilde Blanchard, Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Francette Popineau, Virginie Solunto

CONCEPTION-RÉALISATION: NAJA www.naja.paris / éditoriale: NAJApresse, graphique: Susanna Shannon pour NAJA **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media,

22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros

ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale

UN CONGRÈS DÉTERMINÉ

400 militantes et militants du SNUipp-FSU étaient réunis en congrès à Perpignan du 4 au 11 juin dernier. L'occasion pour le syndicat d'actualiser son projet pour bâtir une école de la réussite pour toutes et tous et de réaffirmer son opposition à la loi Blanquer. L'occasion aussi de s'engager avec les personnels pour l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves, des conditions d'exercice du métier, la conquête de nouveaux droits et plus de justice sociale. Le co-secrétariat général composé de Francette Popineau (porte-parole), Régis Metzger et Arnaud Malaisé a été reconduit pour les trois années à venir.





Les utiles colonies de vacances

Développement de l'autonomie, ouverture à la différence... font partie des « *habiletés acquises lors de séjours en accueils collectifs* », souligne l'OVLEJ* dans son dernier bulletin de juin. L'observatoire mène en effet depuis deux ans une enquête qualitative sur ce qu'apportent ces séjours aux enfants, via des monographies de sociologues en immersion dans les structures et des entretiens auprès des jeunes mais aussi de leur famille. Leur objectif était de cerner « *l'intérêt du vivre-ensemble* », un

terme peu « *utilisé spontanément par les parents* » mais qui apparaît très vite dans les entretiens sous forme de « *vie en collectivité* ». C'est-à-dire tout ce qui amène leurs enfants à communiquer avec autrui, écouter, respecter, s'ouvrir à une diversité « *qui n'est pas seulement culturelle ou sociale mais aussi d'origine géographique ou au handicap* ». Les enfants, en revanche, citent ces rencontres avec les autres comme le plus important du séjour et « *les origines des camarades, si elles sont*

EN VACANCES AUSSI ON APPREND

perçues, ne sont pas importantes. » Mêmes nuances sur l'autonomie qui est le premier apport cité par les parents mais n'apparaît qu'au détour des entretiens avec les jeunes et seulement après un séjour long. Enfin, si les parents aspirent au « *plaisir* » de leurs enfants en premier lieu, le mot « *apprendre* » revient beaucoup. Et encore plus dans la parole des enfants : « *apprentissage de nouvelles activités mais aussi de ce qui a changé en eux* ». LAURENCE GAIFFE

COÛT FINANCIER RESTE LE PREMIER FREIN, CITÉ PAR 27% DES PARENTS, CHIFFRE QUI MONTE À 33% DANS LES FAMILLES OUVRIÈRES CONTRE 21% DES CADRES.

DES 7-12 ANS ONT DÉJÀ PARTICIPÉ À UN SÉJOUR DE VACANCES COLLECTIF, SELON LE SONDAGE IFOP PUBLIÉ PAR LA JEUNESSE EN PLEIN AIR EN AVRIL. LE

* Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes mis en place par la Jeunesse en plein air et l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air, étude « *De l'intérêt du vivre ensemble par les accueils collectifs de mineurs* ».



PARTIR, C'EST PAR EXEMPLE faire l'expérience d'un camp avec les éclaireurs et éclaireuses de France.

25%

Nous, on est là !

Rarement un ministre n'aura aussi peu tenu compte des personnels de l'école pour écrire une loi qu'il a pourtant voulu placer sous le signe de la confiance.

Ce n'est rien de dire que la loi Blanquer n'aura jamais réussi à obtenir l'adhésion de celles et ceux qui font vivre l'école au quotidien. Des mois de mobilisation multi-forme sur l'ensemble du territoire ont permis aux personnels des écoles, aux familles et à des élus de montrer leur opposition à une loi mal ficelée. Dépourvue d'une véritable ambition éducative susceptible d'enrayer les inégalités, elle a chuté le 13 juin dernier sur un compromis devant la commission mixte parlementaire. Ainsi le ministère a dû reculer sur son amendement sorti du chapeau concernant la mise en place des établissements publics des savoirs

fondamentaux et le statut spécifique resserré sur quelques directeurs ou directrices hors sol qu'il souhaitait mettre en place. Que restera-t-il au final de cette loi ? D'abord le principe de l'obligation scolaire à trois ans qui ne permettra pas, on le sait, de scolariser plus d'enfant mais générera par contre un revenu supplémentaire aux écoles privées sous contrat. La suppression du Cnesco, organisme indépendant chargé de l'évaluation du système scolaire, est entérinée. Il est remplacé par un conseil de l'évaluation à la main du ministre. Ensuite, la création des ÉPLEI, ces établissements d'élite à recrutement socia-



lement favorisé et enfin le fameux article 1 avec tous les risques que fera peser la notion relativement ambiguë « *d'exemplarité* » sur la liberté de parole des enseignantes et des enseignants.

UNE CIRCULAIRE BIEN CARRÉE

Mais au-delà de la loi, c'est bien toute une politique éducative telle que dessinée par le ministre de l'évaluation et du petit guide orange qui se trouve aujourd'hui imposée dans les salles des maîtresses. Dernier fait en date, la publication de la circulaire de rentrée exclusivement tournée sur l'école pri-

maire, annonçant pas moins de trois nouveaux guides pour la maternelle et qui réaffirme un recentrage sur les compétences instrumentales en français et en mathématiques. Tout y passe pour conduire à un pilotage fort des pratiques enseignantes qui, il faut bien le dire, ressemble à un formatage en règle. Décidemment, l'école de la confiance n'a de cesse de nier la professionnalité des PE, une professionnalité qu'à l'inverse le SNUipp-FSU, tout juste sorti de son congrès national a l'ambition de porter, de valoriser et de développer, car l'école le vaut bien.

LAURENT BERNARDI



FONCTION PUBLIQUE, ON L'AIME, ON LA DÉFEND

Il est de bon ton de faire du fonctionnaire bashing ou d'évoquer le coût des services publics. On devrait au contraire souligner le rôle protecteur de la Fonction Publique, pour une société plus équitable. Elle est aussi créatrice de richesses. La Fonction publique, les services publics et en tout premier lieu l'école doivent être protégés d'une logique de privatisation et de contractualisation de ses personnels. Il en va de leur efficacité et c'est pourquoi l'ensemble des organisations syndicales appellent à une nouvelle journée de mobilisation le 27 juin prochain.

opinion

DENIS PAGET, ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES.

« L'avalanche d'injonctions que subissent depuis plus d'un an l'école maternelle et élémentaire



révèle une volonté de nier aussi bien la dimension personnelle que la dimension collective du métier

d'enseignant sous le contrôle étroit du ministre et de la hiérarchie. Ces injonctions vont parfois à rebours de l'image que les enseignants ont construite de leur métier à l'épreuve du réel. Plus que jamais il faut discuter et disputer cette façon de concevoir le travail en n'hésitant pas à restituer publiquement l'épaisseur quotidienne du métier face à la vision abstraite des élèves et de la pédagogie que livre sans cesse la logorrhée ministérielle. Mais « disputer » signifie aussi s'efforcer à reconfigurer un métier qui a tendance à se déliter. »

Créteil : des trous dans le recrutement

1 317 candidates et candidats ont finalement été admis aux différents concours de recrutement des PE dans l'académie de Créteil sur les 1 800 postes offerts. Résultat : 483 postes non pourvus, un chiffre à peine inférieur au nombre de postes proposés au concours supplémentaire

organisé cette année encore dans cette académie. Ces chiffres illustrent une fois de plus le manque d'attractivité du métier, tout particulièrement sur certains territoires. Les SNUipp-FSU des trois départements de l'académie, 77, 93 et 94 se sont immédiatement

adressés au recteur pour lui demander de recruter la totalité de la liste complémentaire du concours supplémentaire. Pour le syndicat, il s'agit à la fois de compenser ce déficit en lauréates et lauréats du CRPE et de tenter de résorber le recours aux personnels contractuels.

Circulaire école inclusive

Pour la première fois, le ministère a publié une circulaire de rentrée spécifique sur l'école inclusive mais dans une définition recentrée sur la seule situation de handicap. S'y ajoute un vademécum sur le rôle des Pôles inclusifs d'accompagnements localisés (PIAL), alors même que leur

expérimentation n'a pas été évaluée. Le document rappelle qu'ils doivent « *coordonner les moyens d'accompagnements* » des AESH, mais surtout... les mutualiser. La volonté ministérielle affichée est de « *renforcer l'appartenance de ces personnels à la communauté éducative* ». Intention fort louable mais qui oublie qu'une reconnaissance des AESH ne pourra exister sans la création d'un véritable métier, correctement rémunéré.

Par ailleurs, une cellule départementale d'écoute, une plateforme de formation en ligne et un livret du parcours inclusif, sont annoncés pour permettre de faciliter les adaptations. Par contre, aucun personnel spécialisé supplémentaire, aucune formation sérieuse ne sont au programme pour accompagner les équipes. Au final, de bien piètres mesures, à disposition des personnels, au regard des enjeux et des besoins sur le sujet.

Focus

MOUVEMENT : TOUJOURS LA PAGAILLE

Bugs à répétition, erreurs dans les affectations, postes non désirés... les nouvelles règles et l'organisation du mouvement des personnels continuent de désorganiser ce moment essentiel pour les écoles et les personnels. Le SNUipp-FSU a alerté le ministère à de nombreuses reprises et les premiers résultats confirment les craintes : postes attribués non désirés à titre définitif ou pas d'affectation du tout pour nombre d'enseignantes et enseignants des écoles qui se demandent à quoi ressemblera leur rentrée. Le SNUipp-FSU dans tous les départements est à leurs côtés. Il a passé des heures à épilucher les documents reçus pour en vérifier la justesse et a débusqué des centaines d'erreurs. C'est fin juin que la plupart des CAPD se réuniront pour étudier les situations. Une occasion supplémentaire pour la profession et le syndicat de faire bouger les choses et d'empêcher une rentrée chaotique.

Qui veut encore enseigner ?

La perte d'attractivité du métier enseignant ne touche pas que la France, montre la dernière étude européenne Depp/Eurydice et se traduit par un vieillissement de la profession comme en Italie : plus de la moitié des effectifs a plus de 50 ans. Parmi les raisons de ces vocations en baisse : les salaires peu attrayants, surtout en France (voir p.9), mais aussi une « *perte de prestige social* ».



© Millerand/NAJA

Devoirs de vacances ?

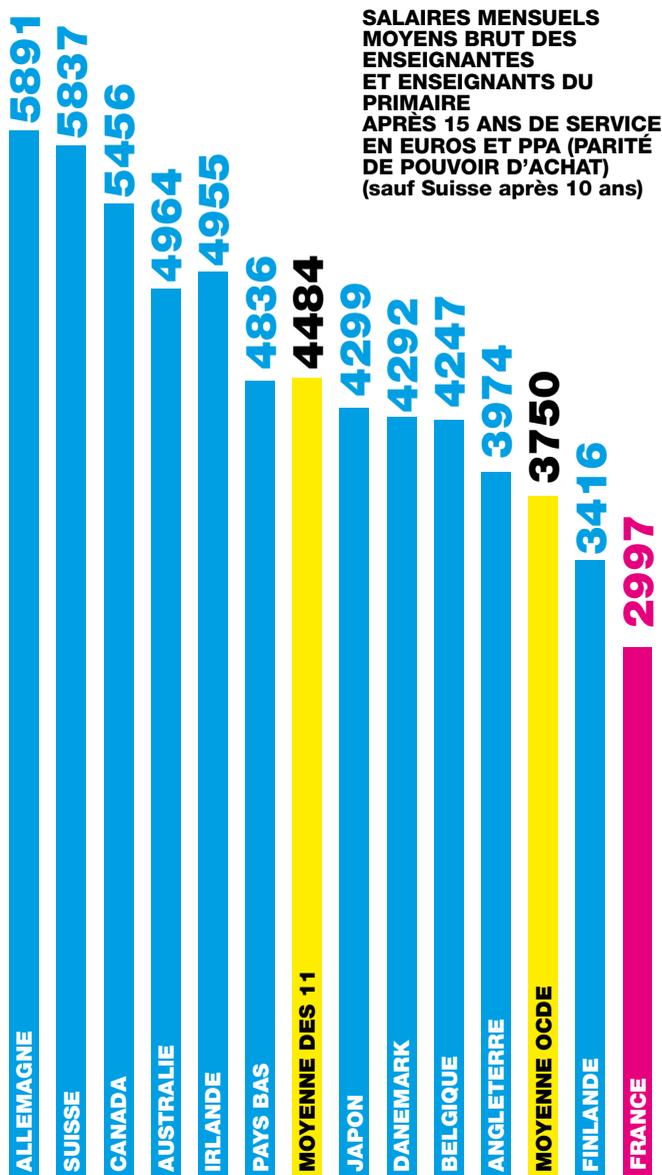
De la formation continue rémunérée pendant les périodes de vacances des élèves, c'est ce que prévoit le décret présenté lors du Comité technique ministériel du 12 juin. Des actions de formation hors temps élèves, de cinq journées maximum par an et rémunérées à hauteur de 120 € brut par jour. Le SNUipp-FSU a voté contre et rappelle

l'amplitude du temps de travail invisible réalisé en dehors du temps de classe, en particulier pendant les congés. La formation continue, essentielle au développement professionnel des personnels, doit trouver sa place dans les obligations réglementaires de service.

SNUIPP.FR, RUBRIQUE ACTUALITÉS / CARRIÈRE ET SALAIRES

Salaires enseignants : la France toujours mal placée

Le déclassé salarial subi par les enseignants et enseignantes des écoles par rapport aux autres fonctionnaires est également vrai dans les comparaisons internationales. Après 15 ans d'exercice, en 2017, le salaire des PE se situait 33 % en-dessous de la moyenne de leur homologues des onze pays comparables. Une donnée qui ne devrait pas échapper à l'Observatoire des rémunérations enseignantes du ministre, dont on attend toujours la mise en place mais surtout dont on se demande bien ce qu'il pourra observer qu'on ne sache déjà...



3 questions

« UNE AUTRE MATERNELLE »



Pascale Garnier, professeure en sciences de l'éducation.

1. QUE CHANGE L'OBLIGATION D'INSTRUCTION À TROIS ANS ?

Cette loi couronne un processus de scolarisation de l'école maternelle débuté dès les années 1970. Elle entérine définitivement toute une vision d'une « *éducation maternelle dans l'école* », chère à Pauline Kergomard, première de toute une lignée d'inspectrices qui en ont défendu les spécificités et son autonomie relative au sein du primaire. Obligatoire et dite de plein exercice, la maternelle n'a plus rien d'une école qui serait aussi entièrement à part, même si la loi lui conserve ce nom.

2. ET POUR SES ENSEIGNANTES ?

La loi consacre un effacement progressif de leur identité professionnelle, notamment en termes de programme d'enseignement et de formation initiale et continue. C'est dit très explicitement dans la circulaire de rentrée où l'exercice du métier en maternelle donne la priorité à l'enseignement structuré du langage oral et la formation des néo-titulaires doit insister sur les connaissances en phonologie, syntaxe et lexicale. Tout cela tend à

renforcer une perte de spécificité, d'autant que les nouvelles générations reçoivent une formation déjà très largement focalisée sur l'enseignement des disciplines scolaires « *rentables* ». Elles arrivent particulièrement démunies en maternelle, condamnées à y reproduire ce qu'elles savent peu ou prou faire pour des élèves plus âgés. On ignore encore ce que sera la nouvelle formation mais, même agrémentée d'un module sur les théories de l'attachement, une définition de la maternelle comme lieu d'instruction ne laisse pas présager d'une formation qui prenne en compte le développement de l'enfant et l'ensemble des domaines qui ont fait la richesse des pratiques professionnelles en maternelle.

3. POUR LES FAMILLES ?

L'obligation d'instruction exige d'elles de devenir « *parents d'élève* », avec une attente de résultats précoces. À des degrés divers, toutes les familles balancent entre l'importance de la réussite scolaire des enfants et la prise en compte de leurs singularités. D'où le développement, dans des familles qui ont les moyens d'échapper à cette emprise, d'une éducation à domicile, ou la recherche d'écoles dites alternatives ou encore d'élite. Les milieux populaires sont bien plus désarmés. Avec ses orientations budgétaires en faveur des écoles privées, la loi ne peut qu'exacerber cette fragmentation sociale de l'offre. PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS BARBE

Quand l'État choisit la voie de garage

Les services publics quittent progressivement les territoires ruraux, mettant toujours plus en difficulté les populations les plus fragiles. Exemple dans la Somme.

On l'a longtemps appelé « le Vimeu rouge », peut-être à cause de la couleur de ses bâtiments en briquettes, plus sûrement en raison de sa longue tradition de luttes sociales. Ce territoire industriel, spécialisé dans la serrurerie et la robinetterie, ce sont trois gros bourgs et une vingtaine de villages qui ne dépassent guère quelques centaines d'habitants. Il est traversé par une ligne de chemin de fer qui venant d'Amiens, relie Abbeville au Tréport en desservant une dizaine de communes, la zone industrielle, la zone commerciale et la maison de santé. Seulement voilà, en mai 2018, la SNCF a tout bonnement décidé de fermer la ligne. Raison invoquée : sa vétusté. Arnaud Petit, le maire de Woincourt qui a vu sa gare fermer ne décolère pas. « Forcément, pendant vingt ans on n'a fait aucun travaux. Les cheminots alertaient d'ailleurs régulièrement sur ces défauts d'entretien ! » Quoi qu'il en soit, la ligne est vitale pour le Vimeu. Brigitte Troquet, qui vit au Tréport est une habituée de la ligne. Elle explique : « En plus des salariés, ce sont surtout les jeunes, lycéens et étudiants qui l'empruntaient pour aller en cours dans le Vimeu, à Abbeville, à Amiens ou à Lille, les parents



40 MILLIONS D'EUROS seraient nécessaires pour la rénovation de la ligne.

n'ayant souvent pas les moyens de leur payer une chambre à la semaine. » Des cars de substitution ont bien été mis en place, mais outre des horaires inadaptés, les temps de trajet sont doublés. « Et encore, quand un tracteur ne fait pas bouchon », ironise Arnaud Petit. « D'autant qu'un plan Mobilité avait été conçu, combinant liaisons douces, pistes cyclables, bornes de rechargement pour véhicules électriques, voies piétonnes et gares. » Alors les élus, tous bords confondus, ainsi que les usagers regroupés en association de sauvegarde se sont mobilisés pour la réouverture, enchaînant manifestations et rencontres avec la direction de la SNCF et la Région. Et s'il n'y avait que le train... Pour Bernard Davergnes, président de la communauté de communes, « malgré un tissu industriel robuste, le chômage reste une constante sur le territoire avec un taux de

demandeurs d'emploi qui tourne autour de 11% et une partie de la population qui vit dans la précarité. » Or, la moitié des centres médico-sociaux qui maillaient le territoire et auxquels ces gens pouvaient s'adresser ont fermé au profit de nouvelles Maisons départementales de solidarités et de l'insertion, installées dans les villes. « Mais comment s'y rendre, quand on n'a pas de voiture et qu'il n'y a plus de train ? », déplore-t-il. Et c'est la même chose pour les services des impôts où on parle aujourd'hui de « géographie revisitée ». Il s'agit en clair, d'après Valérie Roussel de la CGT Finances publiques « de passer dans la Somme de 23 trésoreries à cinq ou six à l'horizon 2022. » Dans le Vimeu, celle de Fressenneville a déjà fermé et le service de l'impôt de Friville-Escarbotin a été transféré à Abbeville en janvier. « Une difficulté supplémentaire pour les personnes les plus fragiles,

en bref

LES OUBLIÉS

« Qu'il est triste le patelin avec tous ces ronds-points qui font tourner les têtes, qu'il est triste le préau sans les cris des marmots, les ballons dans les fenêtres. » L'école de Ponthoile, commune rurale de la Somme, a fermé définitivement en juillet 2018. Le chanteur Gauvain Sers, ému par cette situation a choisi d'y tourner le clip de sa chanson *Les oubliés*, de donner à voir les conséquences d'une fermeture pour toute une communauté villageoise. Pour l'artiste, « faire des chansons, c'est mettre en lumière des gens trop souvent dans l'ombre. » Il espère aussi « éveiller les consciences de ceux qui décident. »

À regarder sur **YOUTUBE**



DF

UN APPEL DE LA FSU

« Les services publics permettent la redistribution d'une part importante de la richesse nationale, participent à l'aménagement du territoire et sont une condition essentielle du développement économique et social du pays. » À l'occasion d'un colloque organisé le 12 juin, la FSU a redit son opposition au projet de loi dit de transformation de la Fonction publique et lancé un appel au respect du statut général des fonctionnaires, à réaliser les investissements et les recrutements nécessaires pour satisfaire les besoins et à défendre des services publics de qualité pour toutes et tous sur tout le territoire. Lire l'appel sur **WWW.FSU.FR**

pour lesquelles en tant qu'élus, nous trouvons des aménagements avec les trésoriers de proximité. », regrette Bernard Davignes. La Poste, elle aussi, vit des jours difficiles (lire ci-dessous).

BATAILLE DE LA SOMME

Pour Jacquy Manier, le maire de Valines, 650 habitants, le plus sérieux problème aujourd'hui c'est l'école. En RPI avec deux autres toutes petites communes, Ochancourt et Franleu, il avait déjà perdu une classe il y a deux ans. À la rentrée prochaine, à l'occasion d'un redécoupage de circonscriptions, c'est Franleu qui sort du regroupement pédagogique. Et la seule classe qui restait à Ochancourt a été sauvée in extremis d'une fermeture annoncée, pour l'instant... Jacquy Manier a bien tenté un rapprochement avec une autre commune du secteur, mais là, ce sont les parents qui se sont opposés à ce que leurs enfants prennent le bus et le rapprochement a capoté. L'édile fait pourtant tout ce qu'il peut pour son école, investissant dans la réfection du préau, des huisseries. Il y a un TBI depuis plusieurs années déjà. « Mais les écoles de village à classes multi-niveaux n'ont pas bonne presse. », reconnaît-il. Alors il faut se bagarrer, comme l'année dernière, où la carte scolaire prévoyait pas moins de 63 fermetures dans le département, essentiellement en milieu rural, pour financer les dédoublements en éducation prioritaire. La mobilisation au long cours des enseignantes et enseignants avec les élus et les familles avait fini par limiter la casse. « 36 fermetures seulement, indique Haydée Leblanc, la responsable départementale du SNUipp-FSU. Et cette année, le Dasen est plus prudent, ne voulant pas revivre une nouvelle bataille de la Somme. » La bataille risque bien de reprendre en revanche pour la réouverture de la ligne de chemin de fer. Car si la Région, la SNCF et l'État avaient trouvé un accord pour financer sa rénovation, Arnaud Petit vient d'apprendre qu'elle pourrait être repoussée à 2025. Un très mauvais signal, sachant qu'une ligne fermée plus de cinq ans ne rouvre plus. « Alors la mobilisation va reprendre, prévient le maire, parce que la mobilité, ça ne peut pas être réservé à ceux qui ont les moyens de se déplacer, tandis que les plus modestes seraient assignés à résidence. C'est une simple question de justice ! » FRANCIS BARBE

© Cyril Heren



BOUGEZ AVEC LA POSTE

C'est vrai qu'elle bouge, La Poste. Mais pas vraiment dans la bonne direction. S'il y a rarement de fermeture sèche de bureaux, leurs horaires d'ouverture sont fortement réduits. Ils peuvent aussi être transformés en agences postales communales, dans leurs anciens locaux, ou dans les mairies, mais sans offrir tous les services et l'agent communal n'a pas accès au compte des « clients ». On ne peut pas y retirer plus de 300 euros en espèces. Par ailleurs, quand l'agent de la commune est en congés, le bureau est fermé. « Et il y a mieux : le relais poste commerçant, explique Christophe Dumont, guichetier à La Poste. Ça peut être dans une épicerie, une entreprise de pompes funèbres ou un café, s'amuse-t-il. C'est tout de même assez moyen, d'aller chercher ses allots dans un bistro, non ? »



dossier

Et pour quelques octets de plus





Ne jurer que par le numérique en éducation, c'est oublier les fortes disparités dans les équipements dont disposent les écoles, mais c'est aussi ne pas voir que la technologie ne permet pas de répondre pour l'instant au grand défi de l'école, la réussite de tous et toutes.

Dossier réalisé par Lilia Ben Hamouda, Laurent Bernardi, Mathilde Blanchard et Pierre Magnetto

Et pour quelques octets de plus

À l'heure où le numérique est partout, parfois paré de toutes les vertus, l'état des lieux du taux d'équipement et de la maintenance des matériels dans les écoles n'est pas très reluisant. La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance a récemment publié une étude montrant que la fracture numérique entre écoles n'est pas prête d'être réduite. Les territoires ultramarins sont de loin les plus démunis, mais en métropole, certains départements restent très mal lotis (lire p14). Cette réalité mérite d'être rappelée d'autant que, comme le souligne Bruno Devauchelle, chargé de mission TICE à l'académie de Poitiers : « *dès la naissance, l'environnement techno-socio-culturel dans lequel on se trouve transforme notre relation au monde. Comment ne pas imaginer que cela ne transforme pas à terme les façons d'apprendre ?* » Pourtant, l'école ne doit-elle pas donner partout et à tous les mêmes opportunités, les mêmes moyens pour enseigner et pour apprendre ?

QUELLE FINALITÉ POUR LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE ?

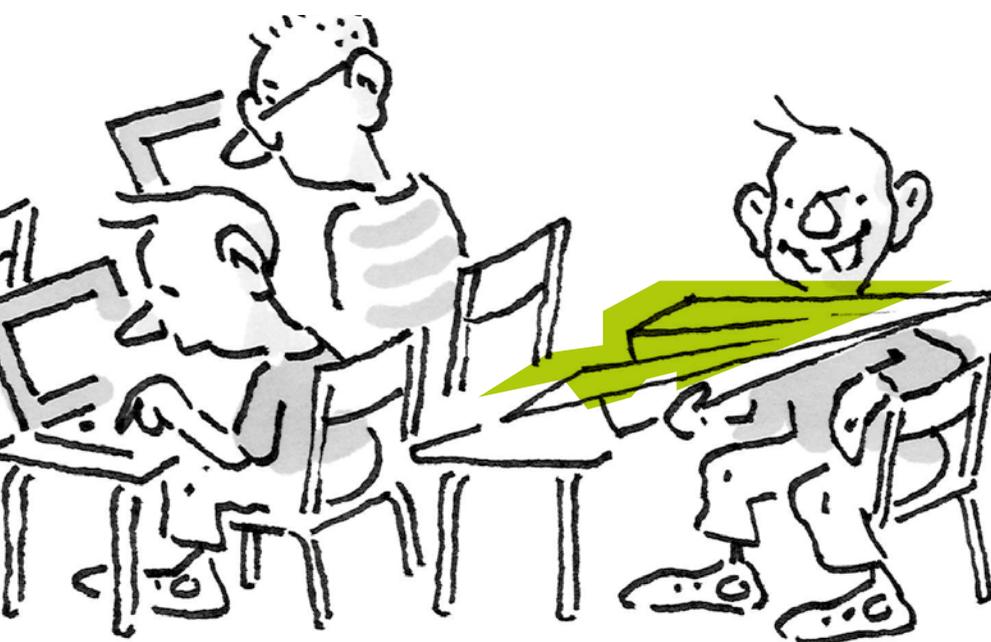
Si le numérique est malgré tout rentré aujourd'hui dans un grand nombre d'écoles, quelle doit en être sa finalité ? Permet-il à l'école d'améliorer l'efficacité des apprentissages ? Peut-il répondre aux contraintes posées par l'hétérogénéité de la classe ? Peut-il aider à lutter contre le décrochage, contribuer à la réduction des inégalités sociales à l'école ou encore, préparer les élèves à la citoyenneté de demain ? À ces questions, la recherche n'apporte pas de réponses toutes faites. « *Le numérique, c'est pour les enseignants et pour les élèves, plus d'opportunités, plus de richesse mais aussi plus de complexité. Nos travaux le montrent au sujet de la littératie numérique scolaire, l'utilisation d'Internet peut favoriser les compétences des lecteurs mais à l'inverse, elle peut renforcer les difficultés notamment si les enseignants ne sont pas assez présents auprès des élèves les plus fragiles* », souligne Georges Ferone, formateur à l'ESPE de Créteil (lire p19). « *Le numérique est un marqueur social et il est essentiel de passer des pratiques spontanées à une compré-*



BRIZEMUR

“Le numérique est un marqueur social et il est essentiel de passer des pratiques spontanées à une compréhension de ces pratiques. Si on veut lutter contre « l'illectronisme »”

JE SUIS ELECTRO-SENSIBLE...
JE TRAVAILLE SUR PAPIER!...



hension de ces pratiques. Si on veut lutter contre « l'illectronisme », le rôle de l'école est essentiel », prévient de son côté Bruno Devauchelle, comme si le risque était bien réel, que le numérique puisse mettre davantage en difficulté les élèves les plus éloignés de l'école.

POUR QUE LE NUMÉRIQUE PRENNE TOUTE SA PLACE

L'enseignant n'est pas seul face à la technologie. Des ressources de plus en plus nombreuses sont disponibles en ligne, des communautés comme la Twictée® ou la classe inversée ne cessent de prendre de l'ampleur (lire p16). De son côté, l'institution s'est mise au numérique avec l'idée d'apporter de bonnes ressources comme avec Éduscol. Mais concrètement, comment le numérique en vient-il aujourd'hui à

faire évoluer la culture enseignante ? Par petites touches d'abord, comme à l'école de Neuil-L'espoir (86) où les élèves passent à tour de rôle et sans rechigner de la tablette au papier-crayon. Ici le projet date de plusieurs années, le dispositif est bien rôdé et c'est grâce à un vrai travail d'équipe que l'outil a fait son chemin (lire p 16-17). Le développement de groupes d'échange Facebook permet par ailleurs à des PE de collaborer, de mutualiser leur travail sur des pédagogies communes, ou des outils comme *Narramus*.

Mais fondamentalement, vers quel développement de nouvelles méthodes d'apprentissages favorisant la réussite scolaire peut-il conduire l'école ? « *Le numérique donne accès aux savoirs, à des ressources illimitées, il favorise la production, il permet des évalua-*



VARIABLES D'ÉQUIPEMENT

L'équipement numérique des écoles reste inégalitaire sur le territoire. C'est ce que confirme l'édition 2017 de *La géographie de l'école* réalisée par la DEPP.

Ainsi, pour 29 ordinateurs pour 100 élèves d'école élémentaire publique en Lozère, il n'y en a même pas 1 à Mayotte. Côté rural, les dotations sont diverses, avec 17 ordinateurs pour 100 élèves dans l'Aveyron ou le Gers, 22 dans la Meuse, mais seulement 11 dans l'Ain ou le Loiret. Les départements urbains semblent moins bien dotés que ce soit la Seine-Saint-Denis (6,8), les Bouches-du-Rhône (8,2) ou Paris (8,6).

Comme souvent, les départements d'Outremer font particulièrement les frais de l'inégalité avec des dotations comprises entre 0,5 à Mayotte et 8,2 en Martinique. Et l'étude ne dit mot sur les équipements en tableaux numériques, en tablettes ou en qualité de connexion Internet.

tions plus fines des compétences des élèves ; les potentialités sont donc multipliées », se convainc Georges Ferone. Aujourd'hui, les enseignantes et les enseignants en sont réduits à picorer dans des ressources trouvées en ligne ici ou là, et sans formation. Mais des outils plus globaux, plus performants en didactique, en progression, en suivi des attendus des programmes font sans doute encore défaut pour que le numérique prenne enfin toute sa place à l'école.

Formation impossible ?

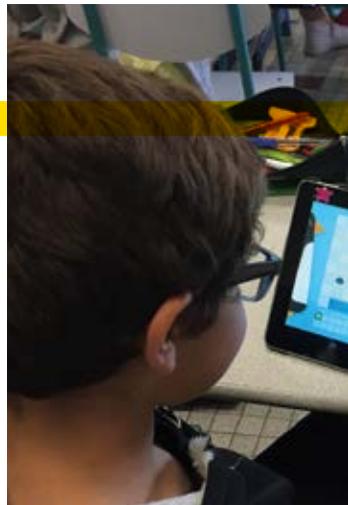
Pas facile de former les personnels dans un contexte technologique constamment renouvelé et pour des usages mal définis.

C'est presque un marronnier que de pointer le besoin de formation de la profession enseignante au numérique. Et pourtant les personnels des écoles se sont trouvés très tôt en situation de disposer d'un ordinateur personnel pour préparer leurs cours. Avec l'explosion d'Internet au début des années 2000, l'accès aux ressources et échanges en ligne a même fortement contribué à déplacer le travail personnel enseignant de l'école vers le domicile, d'autant plus lorsque les équipements n'étaient pas encore disponibles sur le lieu de travail. L'institution a pu voir cela d'un bon œil s'affranchissant de ses obligations d'équipement et de formation, alors qu'elle introduisait au même moment dans le référentiel des PE, des compétences de maîtrise des outils numériques. Des demandes d'usage en situation professionnelle se sont très vite installées mais ont été rendues très difficiles dans un contexte où l'innovation technologique en chasse une autre très rapidement et a bien du mal à s'installer durablement. Des vagues d'équipement sont arrivées dans les écoles sans toujours se préoccuper du lien avec les pratiques et

les besoins des équipes mais qui répondaient à un affichage de modernité pour les politiques en place. Au final, c'est plutôt la théorie de la commodité qui s'impose, on garde et on utilise les objets et les pratiques qui permettent une amélioration de la vie quotidienne dans le déroulement des apprentissages de la classe. Reste pour les formateurs et formatrices le casse-tête : s'agit-il de former aux usages, de former à leur utilisation en classe ou encore de former à l'accompagnement des élèves aux usages ? Les trois, mon capitaine ?



© Millerand/NAJA



Connexion groupée

Le groupe virtuel, un outil pour discuter de ses pratiques autour de *Narramus*.

Si certains groupes constitués sur les réseaux sociaux appellent un public enseignant large, « *Narramus, une autre façon de raconter des histoires* » cible clairement les utilisateurs et utilisatrices de l'outil éponyme conçu par les universitaires Sylvie Cèbe et Roland Goigoux. Défini comme un « *un lieu d'échanges d'idées et de partages d'expériences qui doit permettre de découvrir Narramus* », cette communauté virtuelle sur Facebook compte près de 7 000 membres et fonctionne comme une sorte de forum. Les enseignantes et enseignants posent des questions sur les albums proposés dans la démarche *Narramus* : leur niveau de difficulté, le moment de l'année où les aborder, d'autres répondent. On parle parfois des effets sur les élèves, on interroge les retours possibles avec les parents ou les modes de réalisation des maquettes, un des outils proposés dans la méthode. Les photos de maquettes réalisées en classe ont une place importante sur le groupe. Si les échanges portent peu sur les savoirs mis en œuvre, ils semblent témoigner d'une fierté de montrer le travail réalisé.

PARTICIPATION SUR MESURE

Marie Chibane, enseignante en MS-GS à Mandelieu (06) et membre du groupe, avoue ne pas forcément y être très active. « *En général, j'oublie de prendre des photos !* » En revanche, elle « *survole les*



3 QUESTIONS À...

BRUNO DEVAUCHELLE,

Chargé de mission TICE, il est professeur associé du département IME et membre du laboratoire TECHNE à l'université de Poitiers depuis 2012.

1.**QUE PEUT APPORTER LE NUMÉRIQUE AUX APPRENTISSAGES ?**

Cela dépend du rapport qu'entretiennent les enfants avec les savoirs prescrits de l'école. Le numérique peut ne rien apporter voire même créer du trouble. Cela peut inciter les plus habiles à aller vers des chemins que l'apprentissage ne propose pas et leur faire perdre du temps. Un enfant curieux peut aussi mettre à profit les moyens numériques pour enrichir ses apprentissages. À l'inverse, l'enfant très scolaire va être plutôt en attente de directive sur la tâche à réaliser. Aussi, il n'y a pas d'effet magique. Par contre si on envisage la dimension multimédia, sons et images, elle permet de prolonger l'expérience de l'enfant et peut aider pour expliquer une consigne ou faire comprendre un problème. Bien sûr, il y a des contenus que le numérique ne permet pas d'apprendre, parce qu'ils nécessitent de la manipulation physique, de l'oral que l'ordinateur ne peut accompagner de façon valable. Dans d'autres cas au contraire, pour travailler sur l'écoute par exemple, il peut faciliter et enrichir l'apprentissage.

2.**ET POUR LES ÉLÈVES LES PLUS EN DIFFICULTÉ ?**

Il faut à mon avis à la fois une pédagogie qui sache différencier les parcours et des moyens qui facilitent la différenciation pour aider en particulier les élèves.

L'ordinateur peut se substituer lorsqu'il s'agit de cadrer l'activité mais aussi pour aider à réaliser une activité détachée de l'affect de la relation pédagogique. L'appareil numérique devient un tiers et présente l'avantage de déporter une partie de l'enseignement sur la machine pour se concentrer sur l'accompagnement et l'aide aux élèves. Les élèves, même en difficulté, sont plus autonomes sans sentiment d'abandon. Le numérique est un outil supplémentaire de la classe atelier et donne la possibilité de sortir du grand groupe. Il reste par contre une interrogation forte pour une partie de la population extrêmement vulnérable. Le numérique est un marqueur social et il est essentiel de passer des pratiques spontanées à une compréhension de ces pratiques. Si on veut lutter contre « l'illectronisme », le rôle de l'école est essentiel.

3.**LE NUMÉRIQUE CHANGE-T-IL LES MANIÈRES D'APPRENDRE ?**

Dès la naissance, l'environnement techno-socio-culturel dans lequel on se trouve transforme notre relation au monde. Comment ne pas imaginer que cela ne transforme pas à terme les façons d'apprendre ? Autant le livre coûtait cher et était rare dans certains milieux, autant aujourd'hui l'accès à Internet est généralisé. Inévitablement cela va transformer les manières d'apprendre mais cela va prendre des années. Pour celles et ceux qui sont nés avec, cela va conduire à des modifications dans la manière d'accompagner leurs propres enfants avec des exigences nouvelles. Si, avec le numérique, on facilite l'accès à l'information, celle-ci devient multimodale et demande de plus grandes compétences de décryptage, parfois plus complexes que l'écrit ou l'audio.

différentes publications pour lire ce qui correspond à [son] niveau de classe et l'aide à choisir un album.»

Les PE transposent régulièrement la démarche sur d'autres albums, non présentés dans la méthode, et les mutualisent dans le groupe. « Une adaptation peut-être un peu prématurée par rapport à un temps d'appropriation nécessaire », selon Laëtitia Martinez, une autre membre du groupe. Enseignante en maternelle dans un village des Landes, à Orist, elle s'est inscrite dans ce groupe car elle avait utilisé l'outil et souhaité échanger autour de son utilisation. Mais elle avoue elle aussi avoir finalement peu participé, même si elle y voit « un moyen de sortir d'un isolement, de trouver une émulation collective ». « On est souvent très seule dans sa classe ; on ne peut pas toujours partager avec ses collègues, c'est peut-être plus facile de le faire en virtuel, on s'expose moins ». Même si, paradoxalement, « notre travail peut être soumis à la critique ». D'ailleurs, pour ne pas heurter les autres membres du groupe, Laëtitia confie qu'elle s'est refusée à commenter certaines propositions d'adaptation qu'elle trouvait éloignées des principes de la méthode initiale. Comme un respect des participants et un lien de confiance tacite à maintenir. Des adaptations qui questionnent aussi la recherche puisque Roland Goigoux profite du groupe pour suivre les échanges et percevoir comment les PE se saisissent de l'outil. Il vient ainsi de lancer un appel à volontaires pour contribuer à une étude sur l'appropriation et le transfert de la démarche sur d'autres albums ou d'autres apprentissages. De quoi maintenir peut-être une dynamique de mutualisation, une stimulation collective et « pousser à la perfection » comme l'espère Laëtitia.

À l'école Jacques Charpentreau de Nieuil-l'Espoir, dans le département de la Vienne, la tablette numérique est un support comme un autre.



Une école connectée

« La tablette est un outil de la classe au même titre que tous les autres. Comme c'est moins exceptionnel, le rapport change ». Laurence Soulas est la directrice de l'école Jacques Charpentreau de Nieuil-l'Espoir (86). Une école particulièrement à la pointe du numérique avec tablettes, ordinateurs portables et tableaux numériques interactifs (TNI). Et cela depuis plus de dix ans. « L'ancienne directrice et Peggy El Bouraki, une des enseignantes actuelles, ont découvert les TNI lors d'un voyage d'échange en Angleterre organisé par l'académie. Ça a été une véritable révélation pour elles. Dès son retour, la directrice a monté un projet qu'elle a soumis au maire du village. Deux ans plus tard, ce sont toutes les classes de l'école qui possédaient chacune le leur ». Les classes bénéficient du lot de tablettes selon un planning, comme pour aller en BCD ou sous le préau. Ce matin, c'est dans la classe de Stéphanie qu'elles circulent. Pas toutes, car « on ne met jamais toute une classe sur tablette même si nous en avons assez. Ce serait ingérable ».

TOUT SUR TABLETTE ?

C'est donc en ateliers que la classe fonctionne. Trois groupes sur tablettes : un sur l'application *Calcul@TICE* où il s'agit de réviser les tables de multiplication, le second sur *Learningapps* où les élèves réinvestissent la leçon sur les circuits et le troisième qui révisé la poésie apprise en classe. Les autres élèves travaillent sur feuille, et ne s'en plaignent

pas. Le fonctionnement est bien rôdé dans cette classe de CE1. Lorsqu'un élève a terminé son activité sur tablette, il la passe à son camarade sans rechigner.

« Ils ont dépassé l'aspect ludique, ils savent qu'il s'agit de tâches scolaires alors ils font leur travail tout simplement ». Les 205 élèves ont découvert le codage « la différence entre une voiture télécommandée et un robot, c'est que le robot, tu enregistres tous les ordres en avance tandis que la voiture, tu la guides en direct », explique un élève de la classe de CM1-CM2. Même les arts visuels sont de la partie avec une exposition 2.0 ! Des poésies à écouter en flashant un QR code ou encore des photos de colombes que les élèves ont retravaillées grâce aux différents logiciels de retouche photo. Laurence explique que c'est toutes leurs pratiques qui se sont vues transformées. « On fonctionne en ateliers et on décroisonne davantage. J'ai un CAFIPEMF arts visuels, c'est donc moi qui gère ce domaine avec tous les cycles 3. Thierry Audoussert est fana de codage, c'est donc tout naturellement qu'il l'enseigne aux élèves ». Peggy reconnaît qu'au début de l'aventure, « nous voulions tout faire avec les tablettes, comme des enfants qui découvrent un jouet. Avec le temps, on en a resserré l'étau. On ne s'en sert que lorsque cela ajoute une plus-value ». Tous et toutes reconnaissent qu'au départ cela demande un lourd travail de préparation et beaucoup de temps pour s'approprier l'outil mais après « on gagne en efficacité ». Des regrets ? Le manque de temps pour échanger. « Si nous avions plus de temps, nous pourrions partager nos expériences, nous former entre nous. Ça nous ferait au final gagner un temps fou. ».

en
bref

#CLASSETICE

Classetice.fr est un site qui recense des activités et des ressources numériques pour l'école primaire. Il propose des pistes de la maternelle au CM, dans les disciplines allant des maths aux arts en passant par l'EMC ou les langues. Il fait le point aussi sur les outils ou sur les droits.

LUDOVIA#16

Du 20 au 23 août se tiendra la seizième édition de l'université d'été Ludovia, à Ax-les-Thermes dans l'Ariège (09). Pendant trois jours, conférences, tables rondes et ateliers aux formes multiples sont au programme. *Explorcamp, Fabcamp, Workshops, Workshops sur l'espace parc, BarCamp*, autant de découvertes à faire pour échanger des ressources, des impressions et expériences, parfois autour d'un verre... Les inscriptions, c'est maintenant : **LUDOVIA.FR**



DE

PETITE POUCETTE

« Avec l'accès aux personnes, par le téléphone cellulaire, en tous lieux, par le GPS, l'accès au savoir est désormais ouvert. » Dans *Petite Poucette*, le philosophe Michel Serres récemment disparu, cernait dès 2012 les enjeux du numérique pour les jeunes générations. Son texte émouvant et tout en bienveillance interroge la façon dont les jeunes construisent de nouveaux rapports aux savoirs aux autres, annonçant une véritable mutation de société.

“Le numérique favorise la dynamique de projet”

Le numérique est entré dans le quotidien enseignant, à titre personnel et professionnel. Mais en quoi cela a-t-il modifié les pratiques ?

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE EST-ELLE INTÉGRÉE DANS LE CADRE DE TRAVAIL DES PE ?

GEORGES FERONE : Côté enseignement, c'est certain. Les enseignants sont très connectés, ils utilisent tous des ressources trouvées sur Internet, ils sont très présents dans les réseaux. Il existe maintenant beaucoup de communautés enseignantes en ligne, sur Twitter notamment avec de nombreux projets collaboratifs en ligne, tels que la *Twictée*®, la classe inversée, des défis, des rallyes, des projets scientifiques... La liste est infinie. Côté élèves, il est plus difficile pour les chercheurs d'avoir une vision objective sur ce qui se passe en classe. Si on prend l'exemple de la *Twictée*®, c'est un projet sur Twitter destiné à favoriser l'enseignement de l'orthographe. Vous avez des classes où les élèves utilisent beaucoup le numérique et d'autres, où ce n'est pas du tout le cas. Il y a 800 classes inscrites, quelles sont les pratiques majoritaires des élèves ? Difficile de le dire.

EN QUOI CELA A-T-IL MODIFIÉ LEUR MÉTIER ?

G.F. : Pour certains en profondeur et pour d'autres pas du tout. En profondeur, parce qu'Internet favorise le travail en réseau, il rompt l'isolement, il permet de travailler de manière collaborative, avec des collègues ou des

classes partenaires. Il donne accès aux savoirs, à des ressources illimitées, il favorise la production, il permet des évaluations plus fines des compétences des élèves ; les potentialités sont donc multipliées. Mais dans le domaine du numérique éducatif, on connaît l'écart entre les promesses et la réalité. Et dans la réalité quotidienne de la classe, pour la grande majorité des enseignants, le numérique ne change pas grand-chose. Le plus souvent, on assiste

Il est plus facile aujourd'hui d'échanger et de produire collectivement, ce qui donne du sens au travail scolaire et développe des compétences transversales importantes

à une utilisation circonscrite du numérique comme la recherche d'informations en sciences ou en histoire, l'utilisation du traitement de texte pour la mise en forme d'un texte.

L'APPORT DU NUMÉRIQUE REND-IL LES ENSEIGNEMENTS PLUS EFFICACES ?

G.F. : La recherche est aujourd'hui très rassurante pour les enseignants du premier degré. Ce qui apparaît décisif, avec ou sans numérique, c'est le travail de l'enseignant, ce qu'il permet ou ne per-



BIO
Georges Ferone, formateur à l'ESPE de Créteil est membre de l'équipe ESCOL. Il étudie les inégalités sociales de réussite scolaire et la manière dont elles se construisent.

met pas de construire et avec quels élèves. Si on prend l'exemple de la *Twictée*®, un des principes, c'est de favoriser le travail collaboratif et la *discussion argumentée*. Ce principe qui s'appuie sur les travaux des didacticiens peut donner lieu à des pratiques très différentes qui auront des effets différents selon les élèves. S'agit-il de les faire participer parce qu'aujourd'hui on ne conçoit plus la classe sans cette participation orale ? Ou s'agit-il de mettre à jour des conceptions de l'orthographe erronées sur lesquelles il est possible de travailler ? Ainsi, un même dispositif peut donner des effets radicalement différents. Pour certains élèves, la *discussion argumentée* sera juste l'occasion de réciter les règles apprises, pour d'autres, celle-ci constituera un temps de réflexion, d'élaboration,

d'explicitation qui favorisera la compréhension du système orthographique. Le numérique favorise la dynamique de projet. Ils sont innombrables sur Internet. Il est plus facile aujourd'hui d'échanger et de produire collectivement, ce qui donne du sens au travail scolaire et permet de développer des compétences transversales importantes. Mais encore une fois, tout dépend de ce qui se passe réellement dans la classe.

DES POINTS DE VIGILANCE ?

G.F. : Le numérique, c'est pour les enseignants et pour les élèves plus d'opportunités, plus de richesse mais aussi plus de complexité. Les travaux montrent un décalage important dans les discours enseignants sur ce qu'ils pensent du numérique et sur ce qu'ils en font. Les discours sont très souvent positifs : le numérique serait motivant car ludique, il permettrait la différenciation, favoriserait l'autonomie des élèves. Mais quand ils parlent de leurs pratiques, les enseignants mettent d'abord en avant les obstacles notamment pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Nos travaux le montrent au sujet de la littératie numérique scolaire, l'utilisation d'Internet peut favoriser les compétences des lecteurs mais à l'inverse, elle peut renforcer les difficultés notamment si les enseignants ne sont pas assez présents auprès des élèves les plus fragiles.

casden



La banque coopérative
de la Fonction publique

Isabelle, Ophélie, Gilles, Fatoumata

COMME NOUS, NOTRE BANQUE MISE SUR LE COLLECTIF

#notrepointcommun

Découvrez la CASDEN, la banque coopérative de la Fonction publique.
Elle a créé un système inédit d'épargne à Points* : l'épargne de tous
permet à chacun de réaliser ses projets.

Tous fonctionnaires au service du collectif

*Les Points cumulés dans le cadre du Programme 1,2,3 CASDEN sont comptabilisés chaque fin de mois.

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs sur Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux. Immatriculation ORIAS n°07 027 138 - BPFCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 157 697 890 €. Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13. RCS PARIS n° 493 455 042. Immatriculation ORIAS n° 08 045 100. - Conception : INSIGN - Photographie : Roman Jehanno - La CASDEN remercie Isabelle, Ophélie, Gilles et Fatoumata d'avoir prêté leur visage à cette campagne.

casden.fr

01 64 80 64 80
Appel non surtaxé
Coût selon votre opérateur



#notrepointcommun

Retrouvez-nous chez



MÉTIER & PRATIQUES

PAGE
22

Quelles
évaluations ?

PAGE
26

Le plastique,
c'est pas
fantastique

PAGE
28

Portrait :
conseillère
pédagogique



ÉVALUATIONS COMMENT ? POUR QUOI ?

DÉCRYPTAGE



L'année 2018-2019 aura été celle du grand retour des évaluations nationales. Elles concernent cette fois-ci les CP et les CE1 et ont été décriées pour diverses raisons. Mais que cherchent-elles à évaluer exactement et dans quel but ?

L'année scolaire 2018-2019 aura vu la généralisation des évaluations nationales standardisées pour les CP et les CE1. Après l'annonce de la mesure phare du gouvernement concernant l'éducation, à

savoir le dédoublement pour 100 % de réussite au CP et les circulaires sur le français et les mathématiques parues au printemps 2018, ces évaluations s'inscrivent dans la logique du pilotage par les résultats voulu par Jean-Michel Blanquer. C'est en 2008 que le ministre Darcos avait balayé les évaluations diagnostiques de CE2 et 6^e pour les remplacer par des évaluations nationales en CE1 et CM2 d'un nouveau type. Ces évaluations standardisées et destinées à mesurer les acquis de tous les élèves ont suscité une polémique sans précédent jusqu'en 2012. Elles sont alors toutes abandonnées n'ayant pas fait la preuve de leur efficacité sur les résultats des élèves. L'évaluation des apprentissages des élèves est une pratique inscrite dans le quotidien de la classe. C'est ce qui permet à l'enseignant de valoriser les réussites, de comprendre les difficultés... et d'adapter son enseignement aux be-

soins des élèves pour leur permettre de progresser. À côté de cette évaluation formative, depuis de nombreuses années la DEPP évalue le système scolaire à partir d'échantillons d'élèves (évaluations CEDRE). Le Cnesco organisme indépendant, qui va disparaître dans sa forme actuelle, évalue les politiques éducatives et formule des recommandations. Enfin plusieurs évaluations internationales sur échantillon (PISA, PIRLS, TIMMS) donnent aussi de nombreux indicateurs.

MAIS À QUOI SERVENT-ELLES ?

Le SNUipp-FSU et nombre de PE ont remis en cause la pertinence d'évaluations chronophages peu adaptées aux élèves et à la réalité des classes. L'annonce prématurée des mauvais résultats par le ministre n'a fait alors que prouver qu'il ne s'agit pas d'aider les élèves et leurs maîtres et maîtresses mais bien de servir une communication et un pilotage par l'évaluation. Les résultats des évaluations de janvier en CP ont acté des progrès « spectaculaires » : en phonologie par

exemple, de 23 % d'élèves en difficulté en octobre, on passe à 3,3 %. Belle découverte : à l'école, on apprend et on progresse. Étiqueter les élèves « en difficulté » en début d'année était abusif. Ce ne sont donc pas vraiment les résultats des élèves qui sont observés, mais ils permettent de déterminer arbitrairement des seuils en fonction des priorités que le ministre a lui-même fixées. Fixer des normes nationales est donc la première fonction des évaluations de CP et de CE1.

RAI... LES RISQUES D'UNE DÉRIVE

L'année d'évaluations se clôture par trois notes de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance qui

livrent le rôle que le ministre entend faire jouer aux évaluations nationales. Il s'agit de mettre en place un dispositif qui s'inscrit dans une stratégie appelée Réponse à l'intervention (RAI) qui vient des États-Unis via le Québec. Elle promeut une individualisation de la prise en charge pédagogique qui permettrait d'adapter l'intensité et la nature des remédiations aux réponses des élèves. La proposition pourrait apparaître positive mais se base sur des normes nationales et sans se soucier des causes des difficultés des élèves. Elle entraînera du tri, un étiquetage précoce, une réduction des apprentissages à ce qui est évalué et évaluable et une scolarité stressante pour les élèves. VIRGINIE SOLUNTO



ROLAND GOIGOUX, est professeur des universités (Clermont-Ferrand) spécialiste dans l'enseignement de la lecture.

LE MINISTRE FAIT-IL MENTIR LES CHIFFRES ?

Non, le ministre ne triche pas. Il s'arrange avec les données et surtout il définit les seuils de manière à ce que les résultats soient acceptables et légitiment ses choix et ses préconisations pédagogiques, c'est à dire 100 % code, déchiffrage et fluence. Il ne veut pas que se développe une pédagogie de la compréhension en CP parce qu'il veut privilégier le déchiffrage. Alors il joue avec les seuils et minimise les difficultés des élèves à l'entrée du CP à comprendre les textes, avec seulement 10 % d'élèves en difficulté. On sait qu'en éducation prioritaire il y a des difficultés énormes sur le lexique et la compréhension de phrases mais dans le

circulaire de rentrée c'est lexique et grammaire...

EN QUOI CES TESTS SONT-ILS CONTESTABLES ?

Ce sont des tests de psychologues pour des enfants plus âgés en passages individuels et leur usage en collectif en début d'année a été catastrophique. Ce qui intéresse le ministre, ce sont les prédicteurs de la réussite, c'est très différent de la culture de l'évaluation à l'école qui est d'évaluer ce qui a été enseigné en classe. Beaucoup de compétences fortement enseignées ne sont pas évaluées. Les tests étaient mal adaptés avec des compétences trop complexes et pas au programme. En plus, les évaluations ne sont pas assorties de dispositifs de remédiation dignes de ce nom. Les exercices de remédiation sont analogues aux tests.

QUELS SONT LES RISQUES POUR L'ENSEIGNEMENT ?

Le danger c'est le bachotage. Préparer les élèves à réussir les épreuves en travaillant des

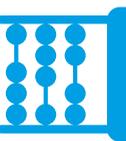
habiletés ciblées et en n'inférant pas ces habiletés dans des cadres plus complexes. Cela valorise une pédagogie modulaire : on travaille des petites habiletés de manière isolée au détriment des activités complexes dont on sait qu'elles vont faire défaut. Différer la compréhension est une vision étapiste contestable. Les tests attirent l'attention des maîtres sur des habiletés et font passer à la trappe des pans entiers des apprentissages : production d'écrits, compréhension et les disciplines autres que le français et les maths. Cette compétence capitale qu'est le vocabulaire ça se travaille avec la langue écrite, à partir de textes écrits... rien à voir avec le 100 % déchiffrage du guide orange. On pointe les enfants en difficulté mais on ne donne pas les bonnes stratégies. Il y a un hiatus entre le CSEN* et la réalité du terrain, la DGESCO** et surtout beaucoup d'ignorance et d'incompétence.

PROPOS RECUEILLIS PAR V.S.
* Conseil scientifique de l'Éducation nationale. ** Direction générale de l'enseignement scolaire.

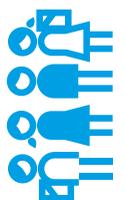
LES FILLES
présentent de meilleures performances que les garçons dans tous les domaines du français.



59,3%
C'est le taux de réussite en résolution de problèmes des CP en septembre 2018 (note de la DEPP).



770 000
élèves de CP ont participé aux évaluations nationales en janvier 2019 selon le ministre.



ET AILLEURS ?

Ce sont les pays anglo-saxons qui se sont le plus engagés dans la culture de l'évaluation. Aux États-Unis, en l'absence de programmes fédéraux, depuis plus de trente ans, les évaluations exercent un fort contrôle sur les enseignantes et enseignants dont la rémunération et l'affectation peuvent dépendre des résultats. En Angleterre, dans le contexte de dérégulation de la carte scolaire, les protocoles standardisés participent d'une mise en concurrence des écoles. Cette pression indirecte favorise l'émergence de pratiques pédagogiques uniformisées, orientées vers l'amélioration des données chiffrées. Le Canada et particulièrement le Québec appliquent le modèle de planification RAI (voir ci-contre) tant sur le plan des apprentissages que sur le plan comportemental, pour identifier les élèves qui ne font pas les progrès attendus. Cependant leurs résultats aux évaluations internationales TIMMS ou PISA diffèrent peu de ceux de la France. Et c'est une politique que certains pays, comme la Grande-Bretagne avec le mouvement « *Children are more than test scores* », abandonnent progressivement. D'autres pays, comme la Finlande, qui n'ont pas opté pour cette politique éducative, obtiennent de meilleurs résultats notamment en termes de réduction des inégalités scolaires.

COURTS

7

C'EST LE NOMBRE DE POINTS DE LA COCCINELLE COMMUNE,

à l'honneur dans le dernier numéro de *La Hulotte*, « le journal le plus lu dans les trairiers ». Des points qui fonctionnent comme des capteurs solaires et qui permettent d'identifier les 128 espèces de coccinelles et non de connaître leur âge contrairement à ce que raconte une vieille légende.

FREINET EN ACCÉLÉRÉ

« Démarrer en pédagogie Freinet. Pourquoi ? Comment ? », ce classique de l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM) est réédité et permet aux enseignantes et enseignants que cela intéresse de se lancer. Il rappelle les principes pédagogiques et balaise les outils à disposition : plans de travail, textes des élèves, quoi de neuf, recherches maths avec de nombreux témoignages de démarrage. À commander sur **ICEM-PEDAGOGIE-FREINET.ORG**



© borisvian_official

B COMME BORIS VIAN

Les partitions, textes et lignes mélodiques des 26 comptines de *L'abécédaire* de Boris Vian et Lucienne Vernay sont disponibles en téléchargement gratuit sur *Musique Prim* du réseau Canopé. Un ouvrage pédagogique vient compléter ces transpositions. De quoi fredonner et travailler sur les paroles loufoques et tendres du poète-musicien, à l'occasion du centenaire de sa naissance en 2020.



MUSÉES BY NIGHT

Chorégraphie comme ici au musée de la photo de Nice, saynètes de théâtre à Caen ou Angers, création plastique au musée des Beaux-Arts de Nancy... de nombreuses classes ont participé une nouvelle fois à la *Nuit européenne des musées*. Une occasion de présenter en soirée un travail artistique, via notamment le dispositif *La classe, l'œuvre !* Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles performances.

--PENSER LE JEU--

Les rééducateurs et rééducatrices des RASED (ou maîtres et maîtresses G) ont l'occasion de se retrouver lors du congrès annuel de la FNAREM du 24 au 29 juin, à Limoges. C'est la problématique du jeu qui sera à l'honneur « *Jouer, rejouer, déjouer... enjouer* » de quoi nourrir la réflexion sur ce thème incontournable dans l'aide rééducative ou relationnelle.

10%

C'EST LE POURCENTAGE D'ÉLÈVES QUE TOUCHE UN TROUBLE « DYS ».

Ces élèves interrogent la profession et le dossier des *Cahiers pédagogiques* de mars-avril (n°552) fournit des pistes de compréhension et d'expériences pédagogiques pour répondre en partie aux questionnements.

[L'ÉDUCATION, C'EST UN DROIT]

Justificatif de domicile, interventions de la police, maîtrise du français, recours possibles et de nombreux autres sujets sont abordés dans « *Le droit à l'école pour tous les enfants : petit guide juridique et militant* », une brochure publiée par des syndicats - dont la FSU - des associations de solidarité et de parents d'élèves à destination des personnels enseignants. Il détaille l'essentiel des aspects réglementaires concernant le droit à l'éducation pour tous les enfants, qu'ils soient migrants, roms ou du voyage. Il déconstruit aussi les nombreux stéréotypes attachés à leur situation.

À télécharger sur SNUIPP.FR, rubrique Ressources/Des outils pour la classe.



© Solidarité laïque

/// RENTRÉE SOLIDAIRE

C'est au bénéfice des élèves de la République démocratique du Congo, où trop d'enfants sont encore privés d'éducation, qu'est organisée la « *Rentrée solidaire* » qui démarre en septembre. *Solidarité laïque*, ONG de développement de l'éducation dont le SNUipp-FSU est membre, propose comme chaque année aux classes d'organiser une collecte de fournitures scolaires qui seront ensuite distribuées dans les écoles de ce pays parmi les plus pauvres du monde. L'occasion aussi de faire vivre aux élèves un projet concret d'éducation à la solidarité.

Informations et inscription sur WWW.RENTREESOLIDAIRE.ORG

SIMON CALMAR ANDERSEN, de l'Aarhus universitet (Danemark)

Effets du co-enseignement sur les résultats scolaires ? Une étude de Simon Calmar Andersen, Helena Skyt Nielsen, Louise Beuchert et Mette Kjærgaard Thomsen.

1. QUEL EST LE SUJET DE VOTRE RECHERCHE* ?

Alors qu'on les trouve largement répandues dans divers systèmes scolaires, aucune étude n'avait encore évalué l'impact des « aides » à l'enseignant sur les résultats scolaires des élèves. Notre étude à grande échelle a concerné 249 classes dans 105 écoles, plus de 5 000 élèves de 11 à 13 ans pendant toute une année scolaire. Un tiers des élèves a bénéficié d'un co-enseignant sur 10 heures, alors que pour un autre tiers sur 14 heures il s'agissait d'un assistant non enseignant, le dernier tiers étant le groupe témoin. L'objectif des interventions était d'améliorer les résultats disciplinaires mais aussi le comportement et le bien-être. Nous avons utilisé des tests standardisés en lecture et en maths pour mesurer l'impact des différentes interventions, après 8 mois.

2. QUELS EFFETS SUR LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES?

Ils sont plus significatifs en lecture qu'en maths, le temps de classe dévolu étant plus important. Pour les élèves des

milieux défavorisés ces interventions ont un impact très positif et durable sur les résultats même après 30 mois. Si les résultats des deux types d'interventions semblent peu différents, les mécanismes le sont. Le co-enseignant est plus efficace quand il est utilisé comme un dédoublement flexible de la classe. L'impact est plus fort quand il a plus de cinq ans d'ancienneté et quand ses compétences sont reconnues par le titulaire. Les assistants sont particulièrement efficaces dans les classes où il y a des problèmes de comportement.

3. QU'EST-CE QUI SERAIT LE MEUX POUR LES ÉLÈVES ?

L'étude a montré d'abord que les compétences des enseignants comptent plus que les aménagements structurels. L'utilisation d'un enseignant supplémentaire est un moyen plus flexible. Il peut se concentrer sur certains objectifs ou sur certains élèves ou s'adresser à un seul groupe d'élèves pour des périodes limitées. L'assistant peut assurer d'autres tâches pédagogiques dans la classe. Les deux types d'interventions peuvent être complémentaires. Dans beaucoup de situations, le maître supplémentaire est plus efficace que la réduction de la taille des classes. PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

*The Effect of Teacher's Aides in the Classroom : Evidence from a Randomized Trial publiée dans *The European Economic Association* (décembre 2018).



LES HÛTRES
vont-elles tout
ingérer, même les
billes de plastique ?

LE PLASTIQUE, C'EST PAS FANTASTIQUE

dégoût Emma, CE2. Avec ses camarades, elle ramasse emballages, râteau, filets, flotteurs... « ça c'est ce que l'on voit mais il y a aussi tous les micro-plastiques », apprennent les élèves qui classent et s'interrogent sur l'impact environnemental.

Lutter contre les déchets et leurs méfaits sur le milieu marin est au cœur du projet de deux classes bretonnes, mêlant démarche scientifique, création artistique et théâtrale.

« Une mer pour demain ! » chantent les élèves de Plouzané (29), sur la musique d'« Aux arbres citoyens ». Cette mer, les CE2-CM1 la voient danser depuis leur salle de classe, à l'école Anita Conti. Mais au gré des sorties et des rencontres de cette année, la classe a pris conscience de la pollution d'origine humaine qu'elle

subit et de son impact sur la faune aquatique. « On savait déjà les dégâts du plastique mais là on est vraiment entrés dans le sujet », explique Rozenn, en CM2 à l'école Coat-Edern, l'autre classe engagée dans le projet de longue haleine « Les plastiques, impact sur l'océan, solutions ». Leur travail à la fois scientifique, mathématique, artistique s'inscrit dans l'appel à projet annuel « Jeunes reporters des arts, des sciences et de l'environnement. Chaque mot a son importance », souligne Stéphane Alemany, l'enseignant des CM2. Le travail, multi-facettes, est parti d'une idée toute simple, une bouteille en plastique jetée dans le cours d'eau de Plouzané, qui dégringole jusqu'en bas, en rade de Brest : « Elle finit dans la mer ». C'est ce qu'ont constaté les deux classes, lors de leur sortie sur la plage de Saint-Anne de Portzik « Avec les marées, les courants, c'était plein de déchets », se souvient avec

OSTRÉO-EXPÉRIENCE

Un père d'élève de l'école Anita Conti, Arnaud Huvet, travaille à l'Ifremer* et vient répondre à leurs questions. Comme il est spécialiste des huîtres, il leur propose une expérience : « Des huîtres dans de l'eau de mer, avec des algues, du plancton mais aussi des petites billes de plastique orange, rose, fluo », relate Virginie Duvernoy, la maîtresse. « Je pensais que les huîtres allaient trier », dit Keira. D'autres prévoient que les mollusques vont tout avaler. Le lendemain, c'est bien ce qui s'est passé. Les déjections sont marron mais aussi fluo ! « On a disséqué une huître et on a retrouvé dans son tube digestif le plastique », se souvient Paul. D'autres questions émergent : quelles sont les conséquences sur leur santé, leur croissance, leur reproduction ? « Les élèves ont eu l'idée d'une expérience sur un temps plus long » et s'interrogent éga-

lement sur les autres espèces, poissons, plancton, tortues... C'est d'ailleurs cet animal que les plus jeunes vont représenter sous forme d'un tableau. Une autre rencontre, avec un artiste cette fois-ci les inspire. Estéban Richard, plasticien dans tous les sens du terme, ramasse les plastiques en bord de mer puis les fond pour créer des totems qu'il expose sur les plages. La classe choisit un procédé plus simple : une grande tortue dessinée, chaque partie de son corps peinte d'une couleur différente et recouverte de déchets de cette couleur. Les CM2 se lancent dans une horloge numérique indiquant les kilos déversés chaque seconde dans la mer, ce qui donne lieu à tout un travail de codage mathématique puis d'assemblage technologique. Enfin, pour présenter leur projet aux autres classes fin mai à Océanopolis, coordonnateur des projets, les élèves ont créé une pièce de théâtre. Un travail d'écriture par groupes avec des allers-retours entre les deux classes puis un apprentissage théâtral sur la voix, le placement... Les CM2 s'imaginent « pollueurs », débarquant sur une plage avec un pique-nique industriel et jetant sous les huées

“RÉDUIRE, RECYCLER, RÉUTILISER”

tous leurs déchets par terre. Les CE2-CM1 seront les « écolos » qui découvrent le désastre et expliquent les conséquences sur la nature et l'humain, puis suit la « battle hip-hop » entre pollueurs et plancton. Les « scientifiques » clôturent en listant les solutions, les « gilets bleus » nettoient tout avant le chant final. Un spectacle ramassé de 10 minutes qui restitue en rythme tout ce qui a été appris. « *Je ne savais pas que le plastique venait du pétrole* », confie ainsi Paul, « *Ce qui m'a le plus choqué c'est que 10 millions de tonnes de plastique finissent en mer par an dans le monde* », ajoute Arthur qui a calculé avec sa classe par jour, par heure... « *Cela fait 317 kg par seconde* ». Virginie et Stéphane ont apprécié ce projet qui « *a motivé les élèves et ancré les savoirs* ». Deux heures sur le temps d'animation pédagogique leur ont été dégagées pour le construire, « *même si forcément ça dépasse* ». Le projet a aussi accentué les comportements déjà assez écolo des élèves et de leur famille, selon « *la règle des 3 R : réduire, recycler, réutiliser. Maintenant, à vous de jouer !* »

LAURENCE GAIFFE

* Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.



FRÉDÉRIC PÉREZ, conseiller pédagogique (*La main à la pâte*). **POURQUOI ENCOURAGER LES SCIENCES À L'ÉCOLE ?**

“ Dans les enquêtes internationales, que ce soit en français, maths ou sciences, les élèves français ont du mal à s'engager dans des tâches complexes. La démarche scientifique, du type *La main à la pâte*, en pédagogie active, les encourage à prendre les rênes de leurs apprentissages, à raisonner, à prendre des décisions qui leur permettent d'acquérir une base scientifique

suffisante pour comprendre les informations qu'ils reçoivent et avoir un regard critique dessus.

COMMENT PROCÉDER EN CLASSE ?

En partant d'une situation qui amène les élèves à se poser des questions qui fassent sens, ancrées dans leur quotidien. À partir de cette question, la classe émet des hypothèses, choisit une modalité pour les vérifier : observation, expériences, modélisation... Puis par un travail en petits groupes, les élèves testent, analysent les données recueillies, échangent avec les autres groupes. De ces interactions entre élèves naît le savoir, avec le

guidage de l'enseignant qui prépare, écoute, aide à construire le problème scientifique.

TRAVAILLER EN INTERDISCIPLINARITÉ, C'EST IMPORTANT ?

De plus en plus, les questions scientifiques et de société qui se posent – transition énergétique, développement durable... – ne peuvent avoir une seule réponse. Il est donc important de travailler au croisement de plusieurs disciplines, de replacer les apprentissages des élèves dans des contextes divers pour les aider à mieux les comprendre et faire les liens entre les différents îlots de connaissances. RECUEILLIS PAR L.G.

2021 c'est la date à laquelle les pays de l'UE ont décidé la fin des produits plastiques à usage unique tels assiettes, pailles, bâtonnets de coton-tige...



240 espèces animales aquatiques au moins ont ingéré à ce jour du plastique selon l'association WWF avec des répercussions directes sur leur santé, leur croissance, leur reproduction et mortalité.



80 c'est le pourcentage de déchets plastiques d'origine terrestre. 75% mesurent plus de 5 cm.



150 millions de tonnes de plastique sont actuellement dans les océans. Un « vortex » de déchets ou « 7^e continent », trois fois plus grand que la France, dérive actuellement entre Hawaï et la Californie.

ressources

REPORTERS ARTS ET SCIENCES

Chaque année, Océanopolis, aquarium et centre de culture scientifique, lance l'appel à projet *Jeunes reporters des arts, des sciences et de l'environnement*. Il encourage ainsi des dizaines de classes à un projet inter-disciplinaire, facilitant la rencontre avec des scientifiques, des artistes. En fin d'année scolaire, une grande restitution permet de voir le travail accompli. **OCEANOPOLIS.COM**

LA MAIN À LA PÂTE

Virginie et Stéphane, les deux PE de Plouzané, ont remporté le premier prix *La main à la pâte* et Académie des sciences pour leur projet 2018. Lamap, « *laboratoire d'idées et de pratiques innovantes* », encourage les sciences à l'école et propose sur son site ressources pédagogiques, vidéos de vulgarisation *Billes de sciences*... Son concours annuel récompense des classes de la maternelle au secondaire pour leurs projets scientifiques. Édition 2019 : **FONDATION-LAMAP.ORG**

IMPORTANCE DU LANGAGE

Yann Lhoste, professeur des universités en sciences l'éducation et didactique des SVT, a expliqué à la dernière Université d'automne du SNUipp-FSU l'importance des interactions langagières dans la construction du problème scientifique, le déroulement des séances et la phase cruciale d'institutionnalisation. Son interview sur **SNUIPP.FR**, rubrique Ressources / Du côté de la recherche.



NADIA interroge régulièrement son rôle de formatrice.

tient une licence puis un master de sciences de l'éducation. En 2003, elle devient conseillère pédagogique en langue corse, puis généraliste en 2010. Elle en profitera pour passer le master métiers de l'enseignement, puis un master formation de formateur l'an dernier.

AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Mais les diplômés ne font pas les certitudes et Nadia, après quinze ans de CPC, interroge toujours le rôle d'une formatrice, au-delà de la *représentation de la « super instit »* et doute régulièrement de sa légitimité. « *Finally on a le titre avant d'avoir les compétences, alors on se construit seule.* » Elle avoue avoir à ses débuts tenté d'assoir son identité professionnelle en insistant sur la délivrance des savoirs pour préférer rapidement une réflexion sur les mises en œuvre pratiques et l'observation des PE en classe. « *Je m'attache à analyser l'effet maître et je cherche à voir si des principes organisateurs dans la pratique peuvent devenir une expertise transférable pour d'autres. Plutôt que des vérités à révéler, je m'appuie sur des controverses professionnelles provoquées pour mettre ensemble les mains dans le cambouis.* » L'adaptation, le tâtonnement, ou encore la mise à distance sont pour elle incontournables. Et en avançant dans son métier, elle s'oriente vers un accompagnement au plus près des contraintes du quotidien, s'adresse à des équipes d'école et fixe avec elles des objectifs modestes pour éviter un sentiment d'irréalisable.

DESTABILISATION COMMUNE

Nadia ne cache pas son inquiétude face aux injonctions pédagogiques actuelles et commence à percevoir une bascule du rôle du conseiller pédagogique vers une mission de contrôle, hors du référentiel du formateur. « *Enseignants comme formateurs, nous souffrons d'une dépossession de nos métiers. Il faudrait d'urgence tordre le cou à cette idée que les enseignants ne savent pas faire, avant qu'ils y croient ! Mon rôle c'est aussi de les sécuriser pour qu'ils osent se mettre en danger. L'école ne peut pas tout compenser, mais elle doit essayer de tout mettre en œuvre pour atteindre les incontournables étoiles. Mon travail de conseiller péda, c'est d'aider les collègues à aller vers cette aventure commune ambiguë.* »

MATHILDE BLANCHARD

[CONSTRUIRE ENSEMBLE]

Nadia Luccheti, conseillère pédagogique en Corse, conçoit ses formations comme un accompagnement au cœur du métier.

« Mon rôle ? Je crois que c'est de découvrir avec les collègues comment enseigner pour résoudre les difficultés des élèves. » C'est ainsi que Nadia Luccheti définit ses missions de conseillère pédagogique (CPC). Affectée sur la circons-

cription de Bastia, Cap Corse Nebbiu, elle intervient sur des secteurs urbains, péri-urbains ou ruraux. Une double circonscription en fait où les routes en lacets qui relient les écoles constituent un facteur temps à intégrer dans l'emploi du temps.

Le parcours de Nadia semble marqué dès le départ par la notion de formation. Elle commence dès sa première année en assurant les décharges de maîtres formateurs pendant cinq ans, puis elle tente le CAFIPEMF et devient à son tour maîtresse formatrice. En parallèle, grâce à un congé partiel de formation, elle ob-

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: QUELLE SERA LA RÉPERCUSSION DE LA DÉFISCALISATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ?

R: Depuis le 1^{er} janvier 2019, les heures supplémentaires effectuées au titre d'une activité d'enseignement et de soutien scolaire ne sont pas imposables dans la limite de 5 000 euros. Dans le 1^{er} degré, cela concerne les stages de remise à niveau, les études ou

encore le soutien scolaire en éducation prioritaire. De plus, les montants considérés font l'objet d'une réduction de cotisation sociale salariale de 5%. Cette opération apparaît sur une ligne spécifique de la fiche de paie. La surveillance des cantines est en revanche exclue de cette mesure de défiscalisation.

Q: J'AI DEMANDÉ À PARTIR EN FORMATION SPÉCIALISÉE L'AN

PROCHAIN. QUAND AURAI-JE LE RÉSULTAT DE CETTE CANDIDATURE ?

R: La prochaine commission administrative paritaire nationale (CAPN) traitera de ces dossiers le 20 juin. À l'ordre du jour, les départs en formations spécialisées : diplôme de directeur spécialisé (DDEEAS), modules d'initiative nationale (stages MIN) et formation CAPPEI. Pour rappel, les stages MIN sont ouverts

à l'ensemble des enseignantes et des enseignants spécialisés et non spécialisés, psychologues de l'Éducation nationale, AESH, etc... Les lauréates et les lauréats du CAPPEI ont accès de droit à ces stages pendant les cinq ans qui suivent l'obtention du diplôme. Pour tout renseignement sur les résultats, s'adresser à la section du SNUipp-FSU de son département.

« LU DANS LE BO », À LIRE SUR SNUIPP.FR, RUBRIQUE RESSOURCES

KISA I TOU
Le mémento administratif du SNUipp-FSU

UNE QUESTION à laquelle vous n'avez pas la réponse ? KISA I TOU vous oriente.

À retrouver sur **snuipp.fr**



Décryptage

ENSAP.GOUV.FR l'espace numérique sécurisé de l'agent public de l'État

Cet espace est désormais accessible à tous en se connectant sur ensap.gouv.fr Il comporte deux dossiers : « Mes rémunérations » et « Ma retraite ». Dans « Mes rémunérations », on trouve les bulletins de paye et les attestations fiscales produites à compter de décembre 2016. L'édition des bulletins de paye papier a été interrompue depuis fin février 2019. Les documents édités ont valeur

probante pour toutes les démarches administratives (prêt, location de logement, etc...). Ils sont conservés sur ENSAP durant toute la carrière, puis et durant cinq années après le départ en retraite. Dans le dossier « Ma retraite », on trouve un résumé des éléments structurant la situation au 31 décembre de l'année civile précédente : sa carrière, son grade, le nombre d'enfants, les activités relevant d'autres régimes de retraite. On trouve également les éléments relatifs à la nouvelle bonification indiciaire, au service national, à un éventuel handicap, aux bonifications, services antérieurs validés, aux

périodes rachetées... Il est prudent de vérifier ces données et le cas échéant d'en demander la mise à jour. Les évolutions de carrière telles qu'un changement d'échelon, le passage à la hors classe ou à la classe exceptionnelle sont mises à jour annuellement par l'administration. En cas d'erreur, il est indispensable de se rapprocher du service des retraites de son département. Enfin, dès l'âge de 45 ans, un simulateur permet d'avoir une estimation du montant de sa pension. Mais on peut aussi se rapprocher du SNUipp-FSU de son département qui propose son propre simulateur.

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020

ZONE A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

ZONE B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

VACANCES	ZONE A	ZONE B	ZONE C
RENTRÉE SCOLAIRE 2019	Journée de reprise : lundi 2 septembre		
TOUSSAINT 2019	Fin des cours : samedi 19 octobre Jour de reprise : lundi 4 novembre		
NOËL 2019	Fin des cours : samedi 21 décembre Jour de reprise : lundi 6 janvier		
HIVER 2020	Fin des cours : samedi 22 février Jour de reprise : lundi 9 mars	Fin des cours : samedi 15 février Jour de reprise : lundi 2 mars	Fin des cours : samedi 8 février Jour de reprise : lundi 24 février
PRINTEMPS 2020	Fin des cours : samedi 18 avril Jour de reprise : samedi 4 mai	Fin des cours : samedi 11 avril Jour de reprise : samedi 27 avril	Fin des cours : samedi 4 avril Jour de reprise : samedi 20 avril
ASCENSION 2020	Fin des cours : mercredi 20 mai Jour de reprise : lundi 25 mai		
GRANDES VACANCES 2020	Fin des cours : samedi 4 juillet		

par Marion Katak

LIVRES

Vers les grands espaces

À l'approche des vacances, comment ne pas rêver d'évasion, de nature, d'aventures et de grands espaces ? Partons au Far Ouest sur la piste de Buffalo Bill, dans les forêts de Sibérie et de Mongolie, réfugions-nous en altitude pour fuir la pollution, avant de suivre la petite Carla dans ses pérégrinations estivales.

Avant de rendre son dernier souffle, celui qui a été la légende du Far West se trouve face au Grand Esprit du bison, et ne peut répondre à ces questions essentielles : « *Es-tu fier de la vie que tu as menée ? Es-tu en paix avec toi-même ?* » L'homme déroule alors le cortège de ses souvenirs dans un dialogue avec le Grand Esprit qui l'oblige à faire face à certains de ses actes. Du petit William qui travaillait dès 11 ans à celui qui devient *Buffalo Bill*, une cavalcade trépidante dans des paysages sublimes. Dans cet album de grand format, le texte, fort, laisse plus de trois quarts de la place aux illustrations dont les crayonnés tissent un lien à l'enfance et dont les couleurs adoucissent la violence de certaines scènes, le tout donnant à mieux comprendre l'homme. Du côté de la Mongolie, c'est un autre vieil homme, un vieux chasseur, qui recueille un jeune élan et qui l'élève au milieu des humains. La place de l'animal, devenu adulte, est-elle possible au village où le vieil homme finit ses jours ? *L'élan ewenki*, c'est un texte qui porte des valeurs simples de la nature

et des illustrations raffinées sur cette forêt primaire et sauvage, comme sur la vie des Ewenkis, leurs animaux, leurs campements... *Dans la forêt rouge* est l'histoire de la forêt autour de Tchernobyl. Un ours raconte à un petit arbre comment un jour un feu terrible embrasa le ciel. Hommes et animaux partirent. Seuls les arbres restèrent, et moururent. Et même si de nouveaux arbres furent replantés, ils grandissent sans mémoire, sur un sol malade et silencieux. Les magnifiques gravures sur bois donnent un rendu parfois un peu flou qui illustre cette perte de mémoire. *La maison en haut du monde*

INVITATION AU VOYAGE

est également un récit qui parle de pollution. Le jeune narrateur ne sait pas exactement ce qui se passe « en bas », il vit depuis des années avec son père dans un alpage isolé du monde. Cet équilibre est rompu par l'arrivée d'un petit groupe qui s'installe dans la grande maison, alors que le père repart vers l'autre monde, autrefois fui. Un récit de science-fiction, avec une sorte de fin du monde en toile de fond, et un espoir porté par quelques-uns, quelque part tout en haut des cimes. Un roman pour nos grands, qui parle de l'avenir de la planète et de l'humanité, mais aussi d'amitié, de famille, de ce qui réunit. Pour finir, *Les vacances de mon amie Carla*. Carla, c'est la chienne de la petite narratrice qui raconte ses vacances où Carla l'accompagne, contrairement à l'école ! Les illustrations sont un régal : au potager, à la piscine, la rivière, la plage, la montagne... l'enfant et son animal voyagent dans des paysages et des environnements familiers, avec une ligne claire et des aplats de couleurs vives. Tendre et délicieux.



- ▶ **BUFFALO BILL**, de Lucille Picketty, Éd. Seuil jeunesse C3
- ▶ **L'ÉLAN EWENKI**, de Blackcrane, ill. Jiu Er, Éd. Rue du Monde C3
- ▶ **DANS LA FORÊT ROUGE**, Chelsea Mortenson et Jen Rice, Éd. La ville qui brûle C2 C3
- ▶ **LA MAISON EN HAUT DU MONDE**, de Sylvie Deshors, ill. Solenn Larnical, Éd. Rue du monde C3
- ▶ **LES VACANCES DE MON AMIE CARLA**, Stéphane Kiehler, Éd. Grasset C1 C2

LIVRE

Le grand Léonard

500 ans après sa mort, il fascine encore. De facture assez classique ce petit livre raconte, à hauteur d'enfant et à la première personne du singulier, l'histoire de Léonard, né à Vinci en 1452. Un récit qui permet de mieux connaître ce touche-à-tout de génie, à travers son parcours et au plus près de ses émotions, avec de nombreuses illustrations légendées pour mieux comprendre la vie à la Renaissance.

► **LE JOURNAL DE LÉONARD DE VINCI**, de Viviane Koenig, ill. Benoît Perroud, Éd. Belin jeunesse C3



FESTIVAL

Au bonheur des mômes

Du 25 au 30 août, la 28^e édition du festival le plus

tendre de l'été. Le rendez-vous européen de spectacles jeune public avec toutes les facettes du spectacle vivant : théâtre, cirque, danse, musique, marionnettes... Six jours de rêve à partager en famille. Rendez-vous majeur de l'été culturel français, *Au bonheur des mômes* et sa programmation pleine d'audace et de poésie canaille secoueront à nouveau leur petit monde, cet été, au Grand-Bornand (74). Une dernière grande récré à savourer sans modération avant la rentrée !

LIVRE

Solidaires, les pieds dans le sable et un livre à la main

Rue du Monde renouvelle son initiative avec le *Secours populaire* pour les enfants « oubliés des vacances ». Totemkili, une nouvelle collection de petits romans pour les 6-9 ans sert d'appui à l'opération : tout l'été,



INTERVIEW

Anne Dopffer

QUELLE DÉMARCHÉ GUIDE L'EXPOSITION « VIS-À-VIS » DU MUSÉE FERNAND LÉGER ?*

Fernand Léger est une figure majeure de l'art du XX^e siècle. Notre souhait était de mettre en valeur la singularité de son travail, dans tous les champs de la création, en la confrontant aux œuvres de ses contemporains. Juxtaposer les œuvres d'artistes, c'est créer un mini-événement visuel qui donne à penser les similarités et les différences.

C'EST LE TROISIÈME VOLET ?

Oui et nous aurions pu continuer encore cette série tant les relations de Léger avec les artistes de son temps sont riches et fructueuses. Aborder le thème de l'amitié entre artistes, c'est creuser la question des grandes idées qui traversent le siècle, les divers courants artistiques, les influences mutuelles et l'originalité de chaque peintre. En art, il n'y a pas de génération spontanée. Les artistes se fréquentent, regardent le travail des autres et parfois



BIO

Anne Dopffer

Conseillère générale du patrimoine et directrice des musées nationaux du XX^e siècle des Alpes-Maritimes

contrastes. Dans ses œuvres figuratives, le dessin, cerné de noir, est facilement accessible. Cela le rend abordable. Au cours des ateliers que nous proposons au public scolaire au musée national

collaborent étroitement. Le thème de l'amitié permet aussi d'aborder la personnalité généreuse de l'artiste.

SON ŒUVRE EST-ELLE ABORDABLE POUR DES ENFANTS ?

L'art de Léger est fondé sur des principes simples : la dynamique des couleurs et des

Fernand Léger, des clefs de compréhension très simples sont données et permettent aux enfants d'appliquer les principes utilisés par l'artiste pour créer leur propre travail plastique. C'est aussi une œuvre joyeuse et ludique !
PROPOS RECUEILLIS PAR
MATHILDE BLANCHARD

* À Biot (06) jusqu'au 23/09/2019, *Fernand Léger et ses ami.e.s* #3.

Vers une retraite à 64 ans ?

La réforme qui se dessine ferait nombre de perdantes et perdants.



Système par points d'ici à 2025, décotes avant 64 ans, allongement des durées de cotisation... plus le projet gouvernemental se dévoile, plus il inquiète. Plusieurs points augurent d'un recul des droits pour les personnels salariés en général, les fonctionnaires en particulier et encore plus dans l'Éducation nationale, aggravant les inégalités femmes-hommes.

Premier recul : le système par points annoncé pour 2025. Il prévoit de remplacer les 42 régimes actuels par un régime universel dans lequel « *chaque euro cotisé ouvrira les mêmes droits* ». Mais lesquels ? En effet, les cotisations seront remplacées par des points, cumulés tout au long de la carrière mais dont la valeur peut varier. Au moment de partir en retraite, ce sera donc l'inconnu. Le montant de la pension dépendra de la valeur de ces points à ce moment-là et sera calculé sur l'ensemble de la carrière et non plus les 25 meilleures années ou les six derniers mois. Cela pénalisera toutes les interruptions de carrière, comme pour une maternité. Les simulations de la FSU montrent d'ailleurs une chute du montant des pensions par rapport au système actuel, notamment pour le corps enseignant, de plusieurs centaines d'euros.

RECULS

Ensuite, un recul de l'âge de départ à la retraite avance masqué. Promis, il reste à 62 ans, a redit Emmanuel Macron dans sa conférence de presse du 25 avril. Mais ce n'est qu'à 64 ans qu'il serait possible de partir à taux plein, ont évoqué plusieurs ministres. Et le Premier ministre l'a confirmé le 12 juin. Résultat, c'est bien deux années de plus qu'il faudra travailler si cette décision est prise. Car sinon, des décotes supplémentaires s'ajouteront à celles pour trimestres manquants. Enfin, l'allongement des durées de cotisation arriverait plus vite que prévu, selon les « ajustements » évoqués par le Président. Ainsi la génération née en 1961 devrait cotiser 42,5 ans voire 43 et non plus 42 comme actuellement et ainsi de suite. En clair : travailler plus pour gagner moins. La FSU alerte sur ce projet, particulièrement défavorable aux fonctionnaires. Et poursuit les mobilisations pour un projet plus juste.

Les homos toujours dans le viseur

+66% d'agressions physiques LGBT-phobes, mais aussi hausse de 15% des insultes et discriminations recensées par rapport à l'année 2017. Ce sont les chiffres inquiétants publiés par l'association SOS homophobie dans son *Rapport sur l'homophobie 2019*. Des chiffres qui « confirment la réalité des violences vécues par les personnes lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT). Ils témoignent de l'ancrage et de la persistance des LGBTphobies dans la société française ». Malgré l'évolution législative - loi instituant le PACS, mariage et adoption pour toutes et tous ou encore la circonstance aggravante pour les infractions, les actes LGBTphobes restent nombreux. « Ces chiffres sont alarmants



et interpellent. Ils reflètent une prise de parole des personnes LGBT victimes de violences et de discriminations qui brisent le silence », conclut le rapport. Et c'est la bonne nouvelle : « Les victimes ne se cachent plus et la honte change peu à peu de camp. Elles osent de plus en plus témoigner ». Les femmes et les hommes homosexuels dénoncent plus fréquemment les violences subies, même si cela reste bien en-deçà de la réalité, beaucoup trop n'osant toujours pas.

LILIA BEN HAMOUDA

Aide sociale à l'enfance : 18 ans et après ?

La loi visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables a été adoptée le 7 mai dernier par l'Assemblée. Elle fait suite à un constat social alarmant : 70% de jeunes qui sortent du dispositif de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) sont sans diplôme. Souvent victimes d'abus, d'abandons, de violences, de ruptures familiales ou affectives, ils sont souvent peu armés pour construire leur vie adulte autonome. Exposés aux risques d'addiction, de délinquance, ils représentent un quart des SDF. Une loi visant à ne plus brutalement rompre la protection de ces jeunes pour leurs 18 ans était donc une urgence. Jusqu'à présent, leur prise en charge n'est pas systématique et soumise aux choix des politiques départementales qui ont en charge la protection de l'enfance. Le projet de loi proposé visait à rendre obligatoire le prolongement de l'accompa-

gnement après la majorité pour éviter les inégalités de traitement et mettre fin à ce que Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la lutte contre la pauvreté, nomme un « *carnage social* ». Pourtant, au moment du vote, un amendement du gouvernement vient remplacer « *le contrat jeune majeur* » par le « *contrat d'accès à l'autonomie* ». Ce dernier n'est pas systématique et pourra être demandé par les jeunes atteignant leur majorité, sous conditions d'un suivi par l'ASE d'au moins 18 mois et de la présentation d'un projet validé. Ce qui exclut nombre de jeunes, en particulier, les mineurs non accompagnés ou ceux issus de la Protection judiciaire de la jeunesse. Au lieu d'une protection socio-éducative inconditionnelle, le gouvernement fait marche arrière et ouvre la voie à des discriminations et inégalités accentuées. MATHILDE BLANCHARD

IVG : le gouvernement bloque l'allongement

Un amendement voté au Sénat lors du passage de la loi Santé devant la chambre haute autorisait l'allongement du délai légal d'accès à l'IVG de douze à quatorze semaines. Un vote qui permettait à la France de se rapprocher de la législation de ses voisins européens : 14 semaines en Allemagne, 22 en Espagne, 24 en Angleterre et au Pays bas. Une mesure qui aurait surtout permis aux trois à cinq mille femmes qui avortent aujourd'hui à l'étranger et à leur frais, de bénéficier de ce droit gratuitement en France. Une revendication qui est portée par de nombreuses associations comme le planning familial mais également par des syndicats dont la FSU qui n'ont cessé de dénoncer les difficultés de plus en plus grandes à accéder à un centre IVG sur l'ensemble du territoire. Mais c'était sans compter sur le refus de la majorité lors de la commission mixte parlementaire qui a fait retirer l'amendement refusant ainsi une amélioration indispensable du droit des femmes.

LAURENT BERNARDI

“C’est quoi les sciences de l’Éduc ?”

À quoi servent les sciences de l’éducation ?* que Béatrice Mabilon-Bonfils a codirigé dresse un panorama des différentes approches constitutives de la discipline qui permet de s’initier à ses contenus et de réfléchir à ses enjeux.

QU’EST-CE QUE LES SCIENCES DE L’ÉDUCATION ?

BÉATRICE MABILON-BONFILS : Nées tardivement dans le champ scientifique, elles constituent une discipline qui s’est édifiée à partir d’un ensemble de savoirs élaborés préalablement autour d’espaces professionnels divers. Elles sont mandatées pour répondre à des exigences de professionnalisation croissante et de qualification accrue des professionnels. C’est une discipline composite qui articule de manière pluri-, inter- et trans- disciplinaire des savoirs et des approches sociologiques, historiques, économiques, philosophiques, anthropologiques, cliniques, pédagogiques, didactiques, psychologiques... autour d’un objet commun : l’éducation et la formation en tous lieux et à tous les âges de la vie, dans la visée de produire une cumulativité de résultats.

POURQUOI INTERROGER LEUR UTILITÉ AUJOURD’HUI POUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF ?

B.M.-B. : Avec l’hétérogénéité croissante des publics scolaires, avec les mutations de la forme familiale et des modes de socialisation contemporains, avec la multiplication des modalités d’accès aux savoirs, le métier d’enseignant est devenu plus complexe et nécessite une formation longue ancrée sur les savoirs de recherche. Beaucoup de professeurs vivent des épreuves au travail inédites et se sentent isolés. De nombreux élèves

vivent à l’école des souffrances peu traitées. Jamais l’angoisse scolaire des élèves et des familles n’a été aussi forte. Depuis une dizaine d’années, les réformes successives de la formation des professeurs n’ont pas eu d’effets significatifs sur l’attractivité du métier de professeur, sur la qualité de la formation proposée autant que sur les représentations que s’en font les professeurs. Nos sociétés vivent un triple tournant - global, numérique et normatif - qui n’est pas sans affecter la manière dont le savoir est produit, construit, partagé, adapté, diffusé, et les jeunes éduqués.

LEUR LÉGITIMITÉ EST-ELLE REMISE EN DOUTE ?

B.M.-B. : Le problème des rapports entre recherche et formation ne peut se poser simplement comme une question de transfert de savoirs mais comme la production d’un espace collectif « d’intéressement », de confrontation des savoirs et des pratiques et de forums hybrides. La formation initiale et continue des professeurs doit être pensée autrement : autour de la production de cet espace où chercheurs et professionnels modifient leurs pratiques. Sans quoi les recherches restent lettre morte, simple mode de validation de la formation initiale des professeurs, sans intérêt pour les intéressés, qui les pensent trop

“Une discipline composite qui articule des savoirs et des approches différentes”



©Corinne Brisbois

BIO

Béatrice Mabilon-Bonfils est professeure d’université en sciences de l’éducation et sociologue. Elle dirige le laboratoire BONHEURS (Bien-être, organisations, numérique, habileté, éducation, universalité, relation, savoirs) de l’université de Cergy-Pontoise.

théoriques et décrochées de leurs pratiques. Chercheurs et enseignants ne parlent pas le même discours : il faut produire les conditions de l’échange.

POURQUOI SEMBLENT-ELLES RÉGULIÈREMENT CONSTITUER UN ENJEU POUR LES POLITIQUES ?

B.M.-B. : Les politiques

cherchent à légitimer leurs actions et instrumentalisent parfois les discours scientifiques pour gagner en légitimité. Mais par exemple le débat entre sciences de l’éducation et neurosciences est un faux débat. Pour penser les apprentissages, les neurosciences sont un apport non négligeable à la réflexion sur l’apprendre. Mais l’apprentissage est un processus beaucoup plus complexe que ce que tout spécialiste de l’imagerie cérébrale peut proposer. Car c’est *in situ*, dans un contexte, en prenant en compte les interactions,

les vécus et expériences de situation et de communication, les cultures mais aussi les émotions que les sujets interagissent. Il faut donc croiser les approches et proposer un regard complexe.

AU-DELÀ DES POLÉMIQUES, QU’APPORTENT-ELLES AUX ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS ?

B.M.-B. : L’intérêt qu’il y a à éclairer les pratiques individuelles par les recherches est aujourd’hui couramment admis. Une nouvelle architecture de la formation initiale et continue des professeurs s’impose pour répondre aux nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les enseignants. Notamment les conditions matérielles, spatiales et relationnelles du bien-être scolaire doivent être questionnées. VIRGINIE SOLUNTO

* À quoi servent les sciences de l’éducation ? co-dirigé par Béatrice Mabilon-Bonfils et Christine Delory-Momberger – collection Pédagogies références, dirigée par Philippe Meirieu – éditions ESF sciences humaines.

PASSION / DÉCOUVERTE / PARTAGE / LIBERTÉ / PROFESSIONNALISME



POUR DES SÉJOURS SENSATIONNELS,

**ADOPTÉZ
LA PEP ATTITUDE !**

www.pep-attitude.fr




Attitude
La passion de découvrir,
l'aventure en partage

POUR FAIRE COURT, ÊTRE ASSUREUR MILITANT AUJOURD'HUI C'EST :

